

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen

Référence :

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : constitution d'un dossier

Objet de la prestation : attestation de non opposition

Conditions d'obtention

Le prestataire doit avoir intérêt ou avoir été condamné ou être partie lésée ou partie civile dans l'affaire pénale qui a été jugée par défaut

Pièces à fournir

- *Demande simple*
- *Présenter la carte d'identité nationale*
- *Minute de jugement*
- *Timbre fiscal de 1 dinar*

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
<ul style="list-style-type: none"> - <i>présentation d'une demande</i> - <i>vérification dans le dossier de l'affaire et la rédaction de l'attestation</i> - <i>délivrance de l'attestation</i> 	<p><i>Greffe du tribunal où le jugement par défaut a été rendu</i></p>	<p><i>à l'instant</i></p>

Lieu de dépôt du dossier
<p><i>Service : Greffe du tribunal concerné</i></p> <p><i>Adresse : lieu du Tribunal concerné</i></p>

Lieu d'obtention de la prestation
<p><i>Service : le même lieu de dépôt du dossier</i></p> <p><i>Adresse : lieu du tribunal concerné</i></p>

Délai d'obtention de la prestation
<p><i>à l'instant</i></p>

Références législatives et / ou réglementaires
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Code de procédure pénale</i> - <i>Décret N° 2568 du 25/12/95</i> - <i>Code des droits d'enregistrement et de timbre</i>